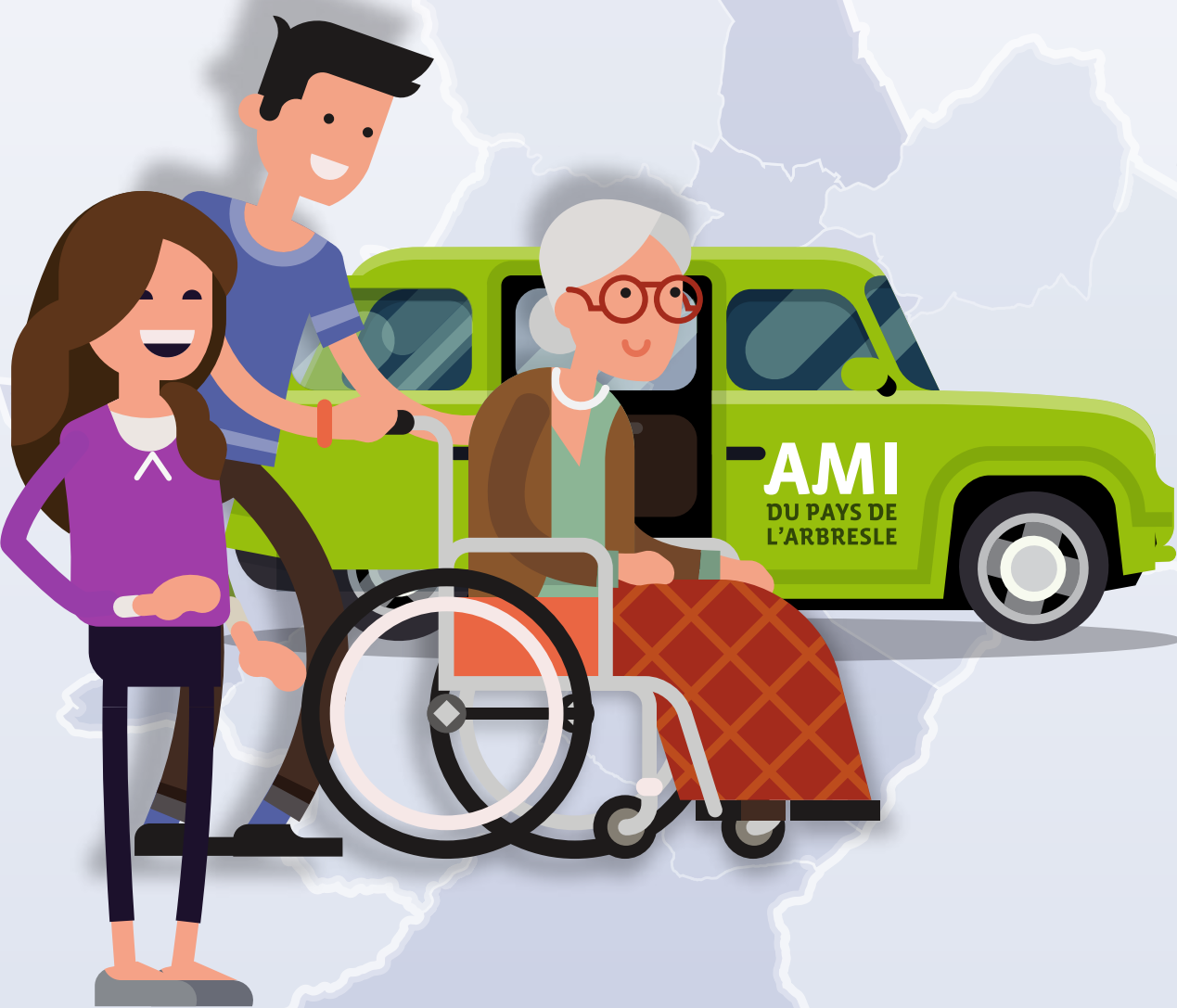


L'AMI, AIDE À LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

le service de transport du Pays de L'Arbresle

**VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE
À UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL OU
RENCONTRER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ...**

**...NOUS AIDONS
VOTRE MOBILITÉ**



**QUI EST
CONCERNÉ
?**

- > Les résidents de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
- > Personnes sans solution de mobilités ou dans l'incapacité de l'utiliser
- > Personnes ayant besoin d'accéder à un soin médical ou para-médical

**PLUS D'INFORMATIONS
SUR WWW.PAYSDELARBRESLE.FR
OU EN CONTACTANT
LE SERVICE MOBILITÉS**

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin pour plus d'informations